

FICHE A RETOURNER COMPLETEE ET SIGNEE A
Aon

par mail à barreaudeparis@aon.fr

FICHE DE DEMANDE DE VERSEMENT DE PRESTATIONS
GARANTIE PARENTALITE – Maternité – Adoption – Paternité
Régime des Avocat(e)s Libéraux(les) inscrit(e)s au Barreau de Paris

Identification de l'Avocat(e) :

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse personnelle : _____

Code Postal : _____ VILLE : _____

Portable : _____ E-mail : _____

Date de naissance : _____ Date de prestation de serment : _____

Date d'inscription au Barreau de Paris _____

Numéro C N B F : _____

Numéro de sécurité sociale : _____

Date d'entrée dans le Cabinet : _____

Date de cessation d'activité : _____

Date présumée d'accouchement : _____

Date de naissance de l'enfant : _____

Date d'adoption : _____

Statut de l'Avocat(e) :

Collaborateur(rice) Date de début de collaboration libérale : _____

Associé(e) Date de début d'association : _____

Individuel(le) Date de début d'exercice indépendant : _____

Pour les Avocat(e)s collaborateur(rice)s ou associé(e)s d'un Cabinet :

Raison sociale du Cabinet : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Personne au sein du Cabinet en charge de la protection sociale des Avocats :

Nom : _____ Prénom : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

Pièces justificatives nécessaires à l'instruction du dossier congé maternité ou congé d'adoption

Ces pièces peuvent être adressés dès le début du congé maternité ou du congé d'adoption, sans attendre la naissance.

- Une attestation du cabinet de l'Avocate Collaboratrice ou Associée, précisant les dates du congé maternité ou d'adoption (**date de début et date de fin de congé maternité**)
- Une attestation de l'Avocate Collaboratrice, Associée ou Individuelle attestant sur l'honneur sa cessation d'activité pour congé maternité ou d'adoption (**précisant la date de début et date de fin du congé maternité**)
- En cas de congé de maternité, la déclaration de grossesse établie par le Médecin ou tout document médical indiquant la date présumée d'accouchement ou début de grossesse ;
- En cas d'adoption, les pièces justifiant l'adoption (jugement) ;
- La copie de l'acte de naissance de l'enfant, que vous nous adresserez dans un second temps, après la naissance ;
- Un relevé d'identité bancaire professionnel ;
- La copie recto verso de votre carte d'identité

En cas d'arrêt de travail lié à la grossesse, joindre les pièces complémentaires suivantes :

- L'avis initial d'arrêt de travail ;
- Si cet avis ne précise pas que l'arrêt est lié à la grossesse, un certificat médical le certifiant ;
- En cas de prolongation, le ou les avis de prolongations d'arrêt de travail.

Pièces justificatives nécessaires à l'instruction du dossier congé paternité à adresser dans les 6 mois à compter de la naissance de l'enfant :

- Une attestation sur l'honneur de cessation du travail pour congé paternité
- Une attestation du cabinet de l'Avocat Collaborateur ou Attestation de l'Avocat exerçant à titre individuel ou en tant qu'associé précisant les dates du congé de paternité (date de début et date de fin) ;
- La copie de l'attestation de l'organisme de sécurité sociale concernant la demande d'indemnités pour congé paternité
- La copie de l'acte de naissance de l'enfant ;
- Un relevé d'identité bancaire professionnel ;
- La copie recto verso de la carte d'identité

ATTENTION :

La transmission de ce formulaire incombe à l'Avocat(e) qui est tenu de l'adresser à Aon « Service Prévoyance Barreau de Paris » **en respectant le délai imparti** qui est **de 6 mois** à compter du début du congé maternité ou congé d'adoption et **de 6 mois** à compter de la naissance de l'enfant en cas de congé paternité.

Au-delà de ce délai, **vous encourez un refus d'indemnisation** motivé par une déclaration « hors délai » (les pièces justificatives peuvent suivre par pli séparé).

Je prends connaissance du fait qu'à compter de la réception de la présente fiche et de l'ensemble des pièces justificatives requises, un paiement mensuel sera effectué.

Fait à _____, le _____

Signature :